

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers
en fonction : 15

Nombre de Conseillers
présents : 13

Nombre de Conseiller(s)
absent(s) : 2

SEANCE du 08 Avril 2016

Sous la Présidence de Monsieur **GAUPP Daniel**, Maire, le Conseil municipal, dûment convoqué le 31 Mars 2016 s'est réuni le **Vendredi 8 AVRIL 2016**, à 18 heures 30, dans la salle des séances de la Mairie

Etaient présents : MM(ES) WENDLING Isabelle - BACH Bernard - KOEGER Josée, Adjoints -
MM(ES) ADE Bernard - ADRIAN Thierry - DAULL Christophe - KELLER Rémy - KLEFFER Thomas - OEHLVOGEL Francis - OTT Marie-France - SANTER Jean-Luc - SIMON Thierry

Arrivé(s) en cours de séance : /

Absent(s) excusé(s) : MM. - LAMOTE Mathias donnant pouvoir à BACH Bernard - LIENARD Eric

Absent(s) non excusé(s) : - /

2016-0010: ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 FEVRIER 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL D E C I D E à l'unanimité

D'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 FEVRIER 2016

**2016-011 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALE
POUR 2016**

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité D E C I D E

-D'augmenter les taux votés en 2015 de 1% pour l'année 2016 comme suit :

Taxe d'habitation	:	12,57 %	pour une base de	655 000,- Euros
Taxe foncière bâtie	:	11,53 %	pour une base de	455 400,- Euros
Taxe foncière non bâtie	:	42,83 %	pour une base de	40 800,- Euros

2016-012 : COMPTE DE GESTION 2015 - Budget Général

LE CONSEIL MUNICIPAL D E C L A R E à l'unanimité

- que le compte de gestion du Budget Général, dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, ***n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.***

2016-013 : COMPTE DE GESTION 2015 - Budget « Lotissement Les Vignes »

LE CONSEIL MUNICIPAL D E C L A R E à l'unanimité

que le compte de gestion du Budget "Lotissement LES VIGNES". ***n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.***

2016-014 : COMPTE ADMINISTRATIF - Exercice 2015 - Budget Principal

LE CONSEIL MUNICIPAL A D O P T E à l'unanimité

le Compte administratif de l'exercice 2015, à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- en recettes à : 352 822.26 Euros

- en dépenses à : 328 893.10 Euros

Excédent de fonctionnement : 23 929.16 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- en recettes à : 7 157.81 Euros

- en dépenses à : 18 846.97 Euros

Déficit d'investissement : 11 689.16 Euros

soit un Excédent de clôture de :

12 240.00 Euros

2016-015 : COMPTE ADMINISTRATIF - Exercice 2015 - Budget "Lotissement LES VIGNES"

LE CONSEIL MUNICIPAL A D O P T E à l'unanimité

le Compte administratif de l'exercice 2015, à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- en recettes à : 65.220,31 Euros

- en dépenses à : 0,14 Euros

Résultat de fonctionnement : 65.220,17 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- en recettes à : 0,00 Euros

- en dépenses à : 0,00 Euros

Résultat d'investissement : 0,00 Euros

soit un excédent global de clôture de : 65.220,17 Euros

2016-016 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, D E C I D E à l'unanimité

d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur : Exc.fct.2014)	103 967,84 Euros
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT de fonct.2015	23 929,16 Euros
* EXCEDENT AU 31.12.2015 (Cumulé)	127 897.00 Euros
<i>Solde d'investissement (001) :</i>	<i>Excédent 74 153,11 Euros</i>
<i>Solde restes à réaliser :</i>	<i>Déficit 60 000.00 Euros</i>
	<u>Excédent 14 153,11 Euros</u>
Affectation obligatoire	
- à l'exécution du virement à la section d'investissement (Cpte 1068)	NEANT
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves (cpte 1068)	
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur : ligne 002)	127 897.00 Euros

2016-017 : BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2016 - Budget Général

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

1) **arrête** le Budget Primitif de l'exercice 2016 à :

SECTION de FONCTIONNEMENT :

en recettes et en dépenses à la somme de : **439 806,- Euros**

SECTION D'INVESTISSEMENT :

en recettes et en dépenses à la somme de : **399 745,- Euros**

2) **vote** le budget et **décide** de virer un montant de : **58 256,- Euros**

de la Section de fonctionnement à la Section d'investissement

3) le montant du produit net à percevoir au titre des taxes directes locales de **152 316,- Euros**

pour assurer l'équilibre du budget a été fixé dans la même séance.

2016-018 : BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2016 - Budget Annexe Lotissement "Les Vignes"

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, APRES avoir délibéré,
arrête le budget primitif du Budget Annexe Lotissement "Les Vignes" de l'exercice 2016 à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

en recettes et en dépenses à la somme de : 365 320,31 Euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

en recettes et en dépenses à la somme de : 100.000,00 Euros

2016-019 : ETUDE EXTENSION SALLE SOCIOCULTURELLE

LE CONSEIL MUNICIPAL, D E C I D E

- De donner son accord pour la réalisation d'études sur le principe d'extension de la salle socioculturelle
- De charger le Maire de recueillir différentes propositions et recommandations pour l'extension de la salle.

2016-020: DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'ECOLE ELEMENTAIRE D'OHLUNGEN POUR UN SEJOUR EN CLASSE DE DECOUVERTE

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

- de ne pas donner suite à la demande de l'école élémentaire d'OHLUNGEN

2016-021: REMPLACEMENT CHAUFFAGE DE L'EGLISE

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver l'offre de l'entreprise DOLLINGER Pierre SAS de BERTSTHEIM pour un montant de 48 212,00 Euros HT pour les travaux au niveau du chauffage ;

Monsieur Thierry SIMON, conseiller et gérant de l'entreprise TDR Simon ayant quitté la salle ;

- D'approuver l'offre de l'entreprise TDR Simon de NIEDERALTDORF pour un montant de 9 300 Euros HT pour les travaux de génie civil.
- D'habiliter le Maire à passer commande avec l'entreprise retenue ;
- D'inscrire la dépense à intervenir à l'article 21318 du budget primitif 2016.

2016-022 : BIENS PARTAGES AU LIEUDIT "KRAUTGAERTEN" -

Transfert locataire du lot N° 29.

LE CONSEIL MUNICIPAL, D E C I D E

- d'attribuer le lot n° 29 à Monsieur André SCHNEIDER domicilié 99 rue de Niederaltdorf à 67350 UHLWILLER et ceci avec effet immédiat.

2016-023 : LOGEMENT F2 – ECOLE ELEMENTAIRE – REVISION DU LOYER

LE CONSEIL MUNICIPAL, D E C I D E

- de fixer le montant mensuel du loyer hors charges comme suit : 480,- Euros
- d'inclure un montant forfaitaire de 10,- € par appartement, comme participation aux frais de nettoyage et d'électricité des parties communes (entrée, escalier, couloir, etc.)

2016-CD02 : COMMUNICATIONS ET DIVERS

LE MAIRE informe les élus

- De l'avancement des travaux au niveau des entrées du village, ainsi que de l'éclairage de la Rue de la Montée.

Dél. transmise à la Sous-Préfecture le
Dél. rendue exécutoire le
Dél. publiée le

Ont signé tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
UHLWILLER, le

Le Maire : Daniel GAUPP

